

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte	Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons	159 Chaussée de Binche	7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies	Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut	Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Code	PEIM2B34PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Manon DECOURTY (decourtym@helha.be) Joël DESSEILLE (joel.desseille@helha.be) Florence HAMID ALLAH (florence.hamid.allah@helha.be) Sophie KILESSE (sophie.killesse@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Justine DELHAYE (justine.delhaye@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) Yannick DUQUESNE (yannick.duquesne@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Delphine NICOLAY (nicolayd@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui

l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser et de mettre en oeuvre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychopédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PEIM2B35PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B34PPA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM2B34PPB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEIM2B34PPC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B34PPA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM2B34PPB	Évaluation des apprentissages	15
PEIM2B34PPC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes en lien avec la préparation et la conduite d'activités d'apprentissage et l'évaluation de leur impact sur les élèves en fonction du modèle pédagogique sollicité

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	12_PEIM2B34PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Delphine NICOLAY (nicolayd@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		80	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moments importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique professionnelle.

Ils proposent aux étudiants un ensemble d'activités susceptibles de faire émerger des compétences professionnelles et un regard réflexif sur celles-ci.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Utiliser correctement les référentiels institutionnels.
- Préparer des activités d'apprentissage selon un canevas bien précis.
- Construire, expérimenter et analyser des situations d'apprentissage relatives aux disciplines de l'école fondamentale.
- Pratiquer l'analyse réflexive et ses pratiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle nécessitent plusieurs intervenants:

Le MFP (maitre de formation pratique)

Les didacticiens (les professeurs des disciplines)

Le psychopédagogue.

Leurs interventions sont complémentaires.

Le contenu des AFP est axé sur la pratique des deux stages proposés dans l'unité d'enseignement 35.

Les activités des différents maîtres-assistants seront articulées autour de la conception, de l'organisation, de l'expérimentation et de l'évaluation de séquences d'apprentissage.

L'objectif de l'ensemble de ces activités est de fournir à l'étudiant des outils qui l'aideront à la préparation des enseignements.

Démarches d'apprentissage

Travail en petits et grands groupes, travail autonome en bibliothèque, ateliers disciplinaires, situations-problèmes, expérimentations...

Cf. calendrier des AFP Bloc 2.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative tout au long de l'année.

Sources et références

- Les socles de compétences de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- Les programmes de la FédéFoC.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours des différents intervenants.

Ressources déposées sur la plateforme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier selon les modalités et les consignes précisées par chacun des intervenants lors des différents AFP.

Examen écrit pendant la session de juin.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activité.s d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	25	Trv	25	Trv	25
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	75

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

La présence de l'étudiant est indispensable et obligatoire. Toute absence à un atelier doit être justifiée auprès du professeur responsable. L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation des stages qui sont fortement liés aux AFP.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Code	12_PEIM2B34PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à découvrir les concepts clés liés à l'évaluation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de définir, distinguer, expliciter les concepts vus au cours;
- d'analyser les pratiques de l'école fondamentale;
- de construire différents outils d'évaluation pour les classes primaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Qu'est-ce que l'évaluation? Quelles sont les différentes formes d'évaluation?
2. Quelques problématiques liées à l'évaluation: le statut de l'erreur; les points, les notes et les critères d'évaluation; la constante macabre (André Antibii); l'évaluation dans les classes maternelles; les smileys; la place des élèves dans l'évaluation; les annotations et la communication des évaluations (les bulletins).
3. Comment aboutir à une évaluation plus juste? Comment évaluer nos élèves sans les décourager?
4. Les évaluations externes? Qu'en est-il en FWB?

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec illustration de la théorie par des exemples concrets, des exercices, des extraits de textes, des témoignages et des films.

Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance, des attentes et exigences du cours.

Syllabus de textes de référence + ressources complémentaires déposées sur la plateforme Connected.

Sources et références

- Antibii, A., (2003). *La constante macabre*. Toulouse: Math'adore.
- Connac, S., (2017). *Enseigner sans exclure : la pédagogie du colibri*. Paris : ESF.

- Lontie, M., *Les évaluations externes ont la cote, mais à quoi servent-elles?* Analyse de l'UFAPEC n°33.15 de décembre 2015. [Http: //www. ufapec.be/nos-analyses/3315-evaluations-externes/](http://www.ufapec.be/nos-analyses/3315-evaluations-externes/)
- Perrenoud, P. (2005). L'évaluation des élèves, outil de pilotage ou pare angoisse? *Cahiers pédagogiques* n°438, décembre pp. 14-16.
- Maulini, O. (2003). L'école de la mesure. Rangs, notes et classements dans l'histoire de l'enseignement. *Educateur*, mars 2003, pp. 33-37.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours imprimées et/ou disponibles sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin et septembre.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activité.s d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	12_PEIM2B34PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours s'inscrit dans la continuité du cours "Psychologie des apprentissages" du Bloc 1.

Nous allons proposer à l'étudiant d'enrichir "sa boîte à outils pédagogiques". Notre ambition est donc de proposer diverses pratiques pédagogiques utilisables dans toutes les disciplines et, à tous les niveaux de l'enseignement fondamental.

Les pratiques retenues l'ont été parce qu'elles apparaissent comme:

- adaptées aux conceptions actuelles de l'apprentissage;
- privilégiant la participation active des élèves;
- favorisant le travail par compétences;
- permettant la différenciation associée à l'évaluation formative...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de définir, expliciter, analyser et mettre en oeuvre, notamment à partir de situations concrètes, les pratiques et modèles vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les démarches pédagogiques suivantes seront abordées dans le cours : les jeux, les méthodes de correction, les travaux de groupe, les ateliers, le conseil de coopération, la situation problème et la démarche inductive, la feuille de route, le plan de travail et le contrat, la démarche par projet.

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec illustration de la théorie par des exemples concrets, des exercices, des extraits de textes, des témoignages et des films.

Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance, des attentes et exigences du cours.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme Connected.

Sources et références

Pierret- Hannecart, M.,& Pierret, P. (2006). **Des pratiques pour l'école aujourd'hui**. Bruxelles : De Boeck.

Connac, S. (2009). **Apprendre avec les pédagogies coopératives**. Paris : ESF.

De Vecchi, G. (2002). **Aider les élèves à apprendre**. Paris : Hachette.

Perrenoud, P. (1999). **Apprendre à l'école à travers des projets: pourquoi? Comment?**. Site de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève (en ligne).

Rey, B. (2011). **Pourquoi des élèves actifs?** Politique, revue de débats n° 72.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours imprimées et/ou disponibles sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur toute la matière pendant la session de janvier.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20. En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).